Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/04/2026 - 4997 - 1987 B 00082 - 339 418 535 - VISAS 4 COMMISSARIAT

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa N°15949*07

Désignation de l'entreprise : SARL VISAS 4 COMMISSARIAT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 56 BOULEVARD GUSTAVE FLAUBERT 63000 CLERMONT FERRAND — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 3 9 4 1 8 5 3 5 0 0 0 1 1 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé — TOTAL (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB		AC	
		Frais de développement* CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
		Fonds commercial (1) AH	392 502	AI	392 502
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO	
		Constructions AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	79 131	AU	47 774	31 357
		Immobilisations en cours AV		AW	
		Avances et acomptes AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
		Autres participations CU	137	CV	137
		Créances rattachées à des participations BB		BC	
		Autres titres immobilisés BD		BE	
		Prêts BF		BG	
		Autres immobilisations financières* BH		BI	
		TOTAL (II) BJ	471 770	BK	47 774	423 996
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	162 901	BY	50 886	112 015
		Autres créances (3) BZ	17 549	CA		17 549
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....) CD		CE	
		Disponibilités CF	301 754	CG		301 754
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)* CH	9 235	CI		9 235
		TOTAL (III) CJ	491 439	CK	50 886	440 553
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
		Primes de remboursement des obligations (V) CM			
		Ecarts de conversion actif * (VI) CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI) CO	963 209	1A	98 659	864 550

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Gérant

DEPOT N° 997
DU 14 AVR. 2026

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

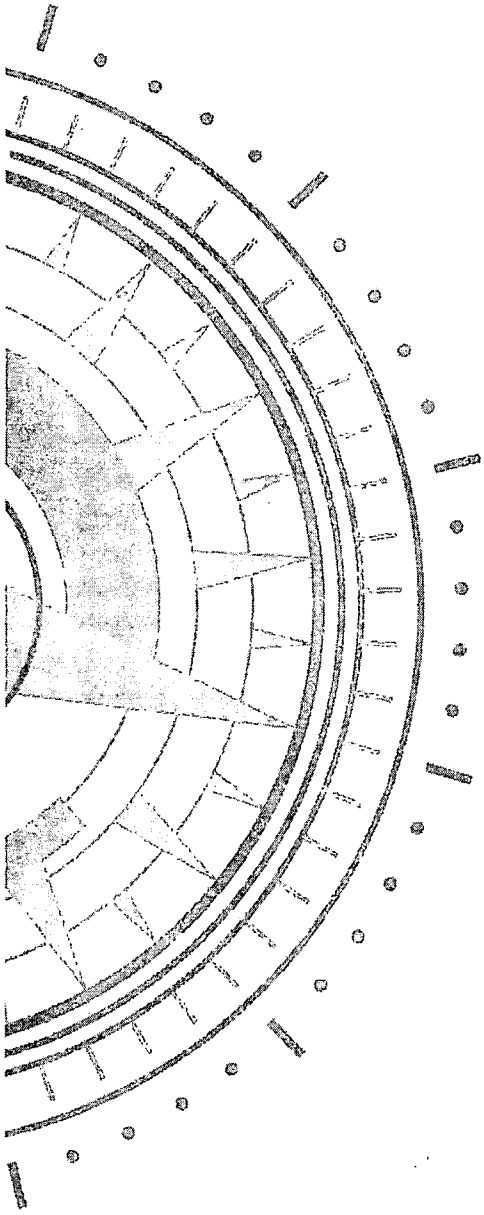
Désignation de l'entreprise : SARL VISAS 4 COMMISSARIAT — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 96 420)	DA	96 420
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	21 770
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	9 642
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	228 042
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	162 860
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	518 733
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	294
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	188
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	104 624
	Dettes fiscales et sociales	DY	125 576
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	115 134
	TOTAL (IV)	EC	345 816
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	864 550

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont { Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	345 816
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 864 549,69 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 162 859,71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/11/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Dans le cadre de l'application du réglement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 portant sur les dispositions relatives aux fonds commerciaux, la société réalise une identification et une analyse de la valeur des actifs concernés.

La clientèle présente à l'actif de la société VISAS 4 COMMISSARIAT a une durée non limitée. Dans ce cadre, nous avons retenu comme approche pour la réalisation des tests de dépréciations la valeur d'usage.
Compte tenu du test de dépréciation réalisé, il n'y a pas lieu de constater une dépréciation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- LOGICIELS	1 an
- INSTALLATIONS GENERALES	10 ans
- AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	10 ans
- MATERIEL DE TRANSPORT	4 A 5 ans
- MATERIEL DE BUREAU	5 A 10 ans
- MATERIEL INFORMATIQUE	3 ans
- MOBILIER	10 ans

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**	392 502		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions — Sur sol propre			
	Constructions — Sur sol d'autrui			
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers	26 899		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport	19 726		30 986
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique	20 222		1 024
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	66 847		32 010
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	137		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL	137		
	TOTAL GENERAL	459 486		32 010

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. **TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL**			392 502	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers			26 899	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		19 726	30 986	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			21 247	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		19 726	79 131	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			137	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL			137	
	TOTAL GENERAL		19 726	471 770	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	26 899			26 899
	Matériel de transport	19 726	4 149	19 726	4 149
	Mat. bureau et informatiq., mob.	14 368	2 359		16 726
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	60 992	6 507	19 726	47 774
	TOTAL GENERAL	**60 992**	**6 507**	**19 726**	**47 774**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	64 912	37 194	51 221	50 886
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**64 912**	**37 194**	**51 221**	**50 886**
	TOTAL GÉNÉRAL	**64 912**	**37 194**	**51 221**	**50 886**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		37 194	51 221	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		61 063	61 063	
	Autres créances clients		101 838	101 838	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	17 369	17 369	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		180	180	
	Charges constatées d'avance		9 235	9 235	
	TOTAUX		**189 684**	**189 684**	

Renvois (1) Montant des - Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 235
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**9 235**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital social d'un montant de 96 420,00 EUORS décomposé en 3 214 titres d'une valeur nominale de 30,00 EUROS.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 214,00	30,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 214,00	30,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	294	294		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		104 624	104 624		
Personnel & comptes rattachés		45 598	45 598		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		32 373	32 373		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	4 795	4 795		
	Taxe sur la valeur ajoutée	29 404	29 404		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	13 406	13 406		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		188	188		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		115 134	115 134		
TOTAUX		**345 816**	**345 816**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	115 134
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**115 134**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 100
Dettes fiscales et sociales	72 214
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**143 314**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 33 518,00 Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,50 %
Table de mortalité	TABLE INSEE TV 88/90
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	1,00 %

La méthode de calcul retenue est la méthode ANC 2021.

JURI 4 CONSEILS
Société d'Avocats
SELARL au capital de 10 000 €
56 Boulevard Gustave Flaubert
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04 73 42 49 01
932 862 971 RCS Clermont-Ferrand

VISAS 4 COMMISSARIAT
Société à responsabilité limitée au capital de 96 420 euros
Siège social : 56 Boulevard Gustave Flaubert
63000 CLERMONT FERRAND
339 418 535 RCS CLERMONT FERRAND

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JANVIER 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 162 859,71 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**162 859,71 euros**
Distribution d'une somme de **Soit un dividende aux associés de 50,65 euros par part**	**162 789,10 euros**
Le solde, soit **Au poste « Autres réserves ».**	**70,61 euros**

Le paiement des dividendes aura lieu à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	**DIVIDENDE**
30.09.2022	144 630,00 € Distribution de réserves en date du 12/05/2023 d'un montant de 120 010,76 €
30.09.2023	152 665,00 €
30.09.2024	146 076,30 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 janvier 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance